



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 20 décembre 2018 à 9 h
4555, rue de Verdun**

PRÉSENCES :

Monsieur le maire Jean-François Parenteau, Maire d'arrondissement
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, Conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, Conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Madame la conseillère Marie-Josée Parent, Conseillère de la ville
Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Véronique Tremblay, Conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Julien Lauzon, directeur d'arrondissement
Monsieur Jean Cardin, directeur direction adjointe des projets d'infrastructure
et du génie municipal
Monsieur Martin Roberge, directeur des travaux publics
Madame Annick Duchesne, chef de division – ressources humaines, financières,
informationnelles et matérielles
Madame Diane Garand, secrétaire d'arrondissement substitut

CA18 210295

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi
20 décembre 2018, tel que soumis.

10.01

CA18 210295.1

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une personne demande à être entendue.

CA18 210296

Autoriser une dépense additionnelle de 768 929,81 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat octroyé à *Deric construction inc* pour l'aménagement d'une plage aux abords du fleuve (partie du littoral) de 1 297 596,47 \$ à 2 066 526,28 \$, contingences et taxes incluses. (1173461010)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une augmentation du contrat de l'entreprise *Deric construction inc.* pour l'aménagement d'une aire de baignade d'un montant maximal de 768 929,81 \$, taxes incluses, portant le montant du contrat à un montant maximal de 2 066 526,28 \$, contingences et taxes incluses;
2. d'autoriser une dépense additionnelle de 768 929,81 \$, taxes incluses;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.01 1173461010

CA18 210297

Autoriser une affectation du surplus de gestion pour un montant maximal de 1 400 000 \$ relativement à la poursuite du projet de la plage urbaine de Verdun. (1184422017)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'autoriser une affectation du surplus de gestion pour un montant maximal de 1 400 000 \$, relativement au projet de la plage urbaine de Verdun et nécessaire pour compléter la réalisation des travaux d'aménagement de l'aire de baignade et de la partie terrestre, selon les contraintes liées à la période de réalisation ou à des exigences découlant des autorisations gouvernementales ou à des conditions particulières du site, des études liées au projet, des honoraires professionnels, les compensations à prévoir ou des imprévus liés aux travaux.

30.01 1184422017

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 9 h 04.

70.01

JEAN-FRANÇOIS PARENTEAU
MAIRE D'ARRONDISSEMENT

DIANE GARAND
SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT
SUBSTITUT